

NOTRE DEONTOLOGIE

- Respect de la personne
- Confidentialité
- Recherche d'autonomie pour le bénéficiaire
- Refus de tout abus d'influence
- Respect du choix du bénéficiaire
- Renvoi sur d'autres professionnels si nécessaire
- Supervision régulière
- Démarche concrète

Le bilan de compétences a pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation, indépendamment de celle proposée par son entreprise. Les Consultants VAKOM accompagnent dans l'identification de vos potentialités intellectuelles, physiques, psychologiques et l'exploration de vos motivations et intérêts. Il vous guident pour vérifier la réalité de votre projet et sa pertinence dans le contexte économique et social d'aujourd'hui?

Notre démarque est adaptée et ciblée en fonction de vos besoins, vos attentes et votre profil. Nous vous accompagnons dans votre recherche d'informations sur les différents métiers et différentes formations.

LES INTERVENANTS

Nous vous proposons un accompagnement exclusivement individuel avec un Consultant-référent. Vous avez la possibilité de rencontrer au moins une fois au cours de votre bilan VAKOM un autre Consultant-Bilan.



JULIE PLANQUOIS

Psychologue du travail, elle exerce en conseil et en orientation des parcours professionnels, accompagne des bénéficiaires de bilan de compétences, bilan de mobilité, notamment des personnes en situation de handicap.



Psychologue du travail, elle exerce en tant que consultante en orientation professionnelle et particulièrement sur le bilan de compétences en ayant une approche globale sur les parcours de vie pour permettre le développement des projets professionnels de chacun.



20

MARION MERCIER

Psychologue clinicienne, consultante en Ressources humaines et coach certifiée, elle intervient en orientation professionnelle (Bilans de compétences, Outplacement), en coaching et en entreprise dans des contextes de réorganisation.

MORGANE CADINOT

Consultante formation et orientation professionnelle. Ingénieure Télécom de formation, dîplomée d'un master Marketing/Communication et RH. Elle a une expérience de 17 ans en entreprise intégrant du commerce, du management, de la gestion de projets sur tout segment de marché.





ARMELLE LE CAUCHOIS

Assistante Formation et Ressources Humaines, elle assure la préparation, le suivi administratif des formations, la publication des offres d'emplois, la réception des CV, le suivi du vivier RH, la passation et le décodage des tests. Titulaire d'un DESS en Ressources Humaines.

L'ensemble des consultants **VAKOM** de notre réseau (67 consultants sur le territoire national) peuvent également être ressource pour apporter un regard croisé sur votre bilan.

ORGANISATION ET DÉROULEMENT

D'UN BILAN DE COMPETENCES CHEZ VAKOM

PRISE DE CONNAISSANCE

- Information des objectifs, des étapes, des méthodes et du déroulement du bilan de compétences
- Présentation de VAKOM et de votre Consultant-référent

Vous choisissez votre centre de bilan, cette première prise de contact est sans engagement de votre part

VOUS SOUHAITEZ ÊTRE ACCOMPAGNÉ PAR VAKOM

- Organisation des différentes étapes et du calendrier prévisionnel
- Signature du contrat tripartite

PHASE 1: Phase préliminaire

- Définition et analyse détaillée de la nature de vos besoins avec votre consultant-référent
- Formalisation des attentes et des objectifs

PHASE 2: Phase d'investigation

- Analyse de votre parcours personnel et professionnel : repérage de vos points forts et domaines de vigilance
- Identification de vos compétences et aptitudes professionnelles et personnelles, vos motivations, aspirations et intérêts
- Repérage des éléments transférables aux nouvelles situations professionnelles envisagées
- Repérage de vos ressources et potentiels inexploités, découverte d'attirances pour des secteurs d'activités auxquels vous ne pensiez pas: tests choisis en foncton de vos besoins et en accord avec vous-même, restitution individuelle par un Psychologue du travail (votre consultant-référent ou autre)
- Réflexion sur votre ou vos projet(s) professionnel(s), recherche d'informations sur les professions

PHASE 3: Phase de conclusion

- Construction de votre projet professionnel : vérification de la cohérence entre vos objectifs, vos priorités, vos connaissances, vos aptitudes et vos compétences
- Confrontation de votre projet professionnel au marché : rencontre de professionnels, éventuelles mises en situation professionnelle
- Identification au besoin d'un projet de formation, recherche des organismes de formation
- Finalisation de votre plan d'actions
- Rédaction de votre document de synthèse : discussion et validation avec votre Consultant-référent
- Réception de votre synthèse dactylographiée en deux exemplaires et proposition du rendez-vous de suivi à 6 mois

PHASE 4: SUIVI

 Point avec votre Consultant-référent 6 mois après la fin de votre bilan de compétences

DURÉE

• 24 heures réparties sur 3 à 4 mois



MOYENS PÉDAGOGIQUES

Entretiens, tests, regards croisés et analyse réflexive

MODALITÉS D'ÉVALUATION

• Définition du projet professionnel défini dans le document de synthèse et recueil de la satisfaction par questionnaire (fin de prestation - plus à 6 mois)

MODALITÉS

· Présentiel, distanciel, mixte

FINANCEMENTS

- Compte personnel de formation (CPF)
- Congé de reclassement
- Plan de développement des compétences
- FNE Formation

CONTACT ADMINISTRATIF POUR VOUS INSCRIRE

Armelle LE CAUCHOIS, assistante RH et Formations
 Tél: 02 32 10 59 20 - alecauchois@vakom.fr - www.vakom.fr

RESSOURCES MISES À DISPOSITION

- Bureaux individuels avec poste informatisé
- Centre de ressources (revues professionnelles, économiques, presse, fiches métiers, annuaires, CCI, annuaires formation, cahier, ONISEP, internet...)
- Salle de travai
- Un réseau de partenaires VAKOM spécialistes de divers secteurs d'activité

DÉLAI D'ACCÈS

• Possibilité de commencer sous 15 jours

TARIFS

- Bilan de compétences particulier : 2 280,00 € TTC
- Bilan de compétences entreprises : 2 509,00 € HT

L'article L. 6323-4 du Décret n° 2024-394 du 29 avril 2024 art. 1 Journal Officiel du 30 avril 2024 prévoit que la participation obligatoire au financement des formations éligibles au compte personnel de formation correspond à une somme forfaitaire dont le montant est fixé à cent euros et revalorisé chaque année par arrêté en fonction de l'indice mensuel des prix à la consommation hors tabac des ménages. Cette participation n'est pas due par le demandeur d'emploi et par le titulaire d'un compte personnel de formation, lorsque la formation fait l'objet d'un abondement de son employeur, y compris lorsque cet abondement est versé par l'employeur en application d'un accord d'entreprise ou de groupe, d'un accord de branche ou d'un accord conclu par les organisations syndicales de salariés et d'employeurs gestionnaires d'un opérateur de compétences.

LIEUX ET ACCÉSSIBILITÉ

- Locaux VAKOM Rouen 38 rue Bouquet, Rouen (700m2)
 Parking privé à votre disposition 5 minutes à pied de la Gare SNCF
- Locaux VAKOM Le Havre 5 rue Edouard Larue, Le Havre



VAKOM est particulièrement attentif à l'intégration des personnes en situation de handicap. Aussi, en cas de handicap nécessitant une adaptation de bilan de compétences, contactez-nous, nous étudierons alors les possibilités pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Référent Handicap: Camille MONNIER - rlh@vakom.fr - 02 32 10 59 20

CONTACTEZ-NOUS: Tél: 02 32 10 59 20 Mail: rlh@vakom.fr SAS au Capital de 594 161€ RCS Rouen 834 234 064 SIRET 834 234 064 00014

TVA intracommunautaire: FR 63 834 234 064

Code APE: 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 28 76 06002 76 auprès du Préfet de la Région Normandie

www.vakom.fr

Le Sens de l'Humain